

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

LE SALMANAZAR
1 PLACE MENDES FRANCE
51200 EPERNAY
NAF : 9001Z-
Siret : 38978221000022



2 rue Léger Bertin
51201 EPERNAY Cedex

Tél. 0326541190

Fax.

Web. www.fcn.fr

 **Sommaire**

1. Comptes annuels	3
Rapport de présentation des comptes annuels	4
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	13
<i>Notes sur le bilan</i>	14
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	21
<i>Autres informations</i>	23
2. Détail des comptes	25
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	30
3. Liasse fiscale	35

Comptes annuels

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association
LE SALMANAZAR
Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Conformément à nos accords , nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 60 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
<i>Total bilan</i>	307 312
<i>Total des produits d'exploitation</i>	950 073
Résultat net comptable (Déficit)	-15 657

Fait à EPERNAY

Florian BRY
Expert-comptable

Signature

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	9 886	9 886		
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	219 206	158 764	60 442	73 009
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	93 086	81 934	11 152	14 258
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	4 941		4 941	4 926
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 150		1 150	1 150
Total I	328 268	250 584	77 684	93 344
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Stocks et en-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>				
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres créances</i>	10 418		10 418	19 487
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	210 910		210 910	271 069
<i>Charges constatées d'avance</i>	8 300		8 300	18 479
Total II	229 628		229 628	309 035
<i>Frais d'émission des emprunts (III)</i>				
<i>Primes de remboursement des emprunts (IV)</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif (V)</i>				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	557 896	250 584	307 312	402 379
<i>Legs nets à réaliser :</i>				
<i>acceptés par les organes statutairements compétents</i>				
<i>autorisés par l'organisme de tutelle</i>				
<i>Dons en nature restant à vendre :</i>				

Bilan passif

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
FONDS PROPRES		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	75 233	80 832
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 657	-5 599
Situation nette (sous-total)	59 576	75 233
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	57 118	68 437
<i>Provisions réglementées</i>		
Total I	116 693	143 670
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	59 159	113 016
Total II	59 159	113 016
PROVISIONS		
<i>Provisions pour risques</i>	36 800	36 800
<i>Provisions pour charges</i>		
Total III	36 800	36 800
DETTES		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	1 267	194
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	1 612	
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>	204	100
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	13 740	24 529
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	41 292	53 647
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	36 546	30 323
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		100
Total IV	94 660	108 893
<i>Ecarts de conversion passif (V)</i>		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	307 312	402 379
<i>(1) Dont à plus d'un an (a)</i>		
<i>Dont à moins d'un an (a)</i>	94 456	
<i>(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque</i>	1 267	
<i>(3) Dont emprunts participatifs</i>		
<i>(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		

Compte de résultat

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et de services</i>		
<i>Ventes de biens</i>	701	455
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	125 463	47 314
<i>Dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	689 903	625 908
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	7 517	8 017
<i>Dont Dons manuels</i>	117	3 617
<i>Dont Mécénats</i>	7 400	4 400
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>	25 188	28 144
<i>Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	429	167
<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	100 703	94 641
<i>Autres produits</i>	169	78
Total I	950 073	804 724
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>	1 310	918
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	390 744	314 643
<i>Aides financières</i>		
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	10 115	7 627
<i>Salaires et traitements</i>	386 761	320 645
<i>Charges sociales</i>	102 521	62 759
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	24 100	26 648
<i>Dotations aux provisions</i>		
<i>Reports en fonds dédiés</i>	46 846	77 299
<i>Autres charges</i>	15 417	12 102
Total II	977 814	822 640
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-27 741	-17 916
PRODUITS FINANCIERS		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	667	172
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total III	667	172
CHARGES FINANCIERES		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	1	
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total IV	1	
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	666	172

Compte de résultat

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV)	-27 075	-17 744
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Sur opérations de gestion</i>	14	4 506
<i>Sur opérations en capital</i>		
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>	18 819	21 046
Total V	18 833	25 551
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Sur opérations de gestion</i>	7 415	13 407
<i>Sur opérations en capital</i>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
Total VI	7 415	13 407
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V–VI)	11 418	12 144
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	969 572	830 448
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	985 230	836 047
EXCEDENT OU DEFICIT	-15 657	-5 599

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>	65 444	54 430
<i>Bénévolat</i>		
Total	65 444	54 430
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>	65 444	54 430
<i>Personnel bénévole</i>		
Total	65 444	54 430

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LE SALMANAZAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 307 312 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 15 657 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'objet social de l'entité est décrit ainsi dans les statuts :

- Contrôler la gestion matérielle et financière du Théâtre d'Epernay dans l'accomplissement de ses missions qui lui sont confiées par la Ville d'Epernay quant au contenu du projet culturel et son adéquation avec une mission de service public;
 - S'affirmer comme un lieu de production artistique de référence nationale, dans les domaines de la culture contemporaine,
 - Organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine,
- Participer dans son aire d'implantation à une action de développement culturel favorisant de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci,
- Développer des liens avec des associations de quartiers dans le cadre de projets culturels et entreprendre des actions de formation.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

La nature des activités ou missions sociales réalisées peut être résumée ainsi :

Le Salmanazar développe son projet artistique et culturel à l'échelle du territoire d'Epernay et du sud-ouest marnais, tout en construisant des partenariats à l'échelle régionale et nationale.

Le Salmanazar propose, en rythme de croisière, une trentaine de spectacles par saison pour une cinquantaine de représentations dans les domaines du théâtre, de la musique, du cirque, du jeune public, de la danse.

Egalement lieu de création et de soutien aux équipes émergentes, Le Salmanazar oriente son projet artistique autour de deux axes principaux, le théâtre contemporain et les musiques du monde et jazz.

Outre la diffusion de la programmation, Le Salmanazar accompagne les artistes dans leurs projets de création en leur proposant des résidences longues de deux ou trois saisons minimum. Les artistes en résidence participent ainsi activement au projet d'action culturelle mené parallèlement en direction des différents publics du territoire.

Chaque saison, ce sont des dizaines d'intermittents du spectacle (artistes et techniciens) qui viennent travailler dans nos murs et participent à la vie de notre théâtre.

Le projet de l'association l'amenant à réaliser des missions liées au projet artistique, mais aussi des missions liées à l'accompagnement des publics et à la gestion quotidienne du Théâtre Gabrielle-Dorziat, ne peut être mis en oeuvre que grâce au soutien de la collectivité et celui d'autres partenaires institutionnels (Etat, DRAC, Région Grand Est, Département de la Marne, ONDA...)

Description des moyens mis en oeuvre :

Les principaux moyens mis en oeuvre par l'entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines : l'effectif moyen permanent sur 2022 est de 10.72 personnes.
- Autres moyens : l'association, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, dispose de locaux et de matériels mis gracieusement à disposition par la Collectivité, de manière permanente et prioritaire.

Les locaux concernés sont les suivants :

- Un bâtiment situé sur la place Mendès France, dénommé le "Théâtre Gabrielle-Dorziat",
- Les locaux administratifs, situés dans l'immeuble sis 2 rue de Reims à Epernay,
- Un local, sis 7 rue du Théâtre, anciennement atelier de fabrication scénographique, servant de lieu de stockage.

En complément, la Collectivité met gracieusement à la disposition de l'association les objets mobiliers et matériels. La Collectivité prend à sa charge le renouvellement du matériel acquis par elle et devenu inutilisable pour le fonctionnement normal des activités de l'association.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Information sur la continuité d'exploitation :

L'exercice se solde par une perte comptable de 15 657.14 €. Consécutivement à cette perte, les fonds propres bien que demeurant positifs sont fragilisés ; ils s'élèvent à la clôture à 116 693.32 €.

Afin de préserver la continuité d'exploitation, l'association a envisagé de :

- Maitriser au mieux dans cette période inflationniste la hausse des charges
- Adapter la programmation culturelle aux ressources allouées
- Revaloriser les tarifs de la billetterie
- Développer l'activité accessoire de location des espaces
- Rechercher des financements privés

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 8 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite n'est pas significatif. Ce montant n'est pas comptabilisé.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Compte tenu de la crise sanitaire, une partie des spectacles programmés en 2020 et 2021 avait été reportée sur l'exercice 2022. Certains spectacles sont reportés sur l'année 2023. Il s'agit des spectacles suivants : Luce et Contes Et Murmures. Ce report n'a pas d'incidence sur les comptes 2022.

Un autre spectacle, Bulle, financé par la ville d'Eprenay en 2022, a été reporté en février 2023. La subvention perçue pour ce spectacle est évaluée à 14 538.28 € et a été reportée en fonds dédiés.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers au 22/03/2023, il n'y a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Cependant, nous tenions à préciser les éléments suivants :

- L'association a bénéficié de 15 232 € de réductions Urssaf réparties entre 4 953 € d'exonérations de charges et 10 279 € d'aides aux paiements des cotisations patronales Urssaf,

La crise sanitaire ayant entraîné l'annulation de certains spectacles sur le mois de janvier, des compagnies ont demandé à être dédommagées pour un total de 4 320 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 886			9 886
Immobilisations incorporelles	9 886			9 886
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	212 080	7 125		219 206
– Installations générales, agencements aménagement divers	67 528	1 300	13 314	55 514
– Matériel de transport	15 576			15 576
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 950		955	21 996
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	318 135	8 425	14 269	312 291
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	4 926	15		4 941
– Prêts et autres immobilisations financières	1 150			1 150
Immobilisations financières	6 076	15		6 091
ACTIF IMMOBILISE	334 096	8 441	14 269	328 268

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 886			9 886
Immobilisations incorporelles	9 886			9 886
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 071	19 693		158 764
– Installations générales, agencements aménagements divers	67 528	281	13 314	54 495
– Matériel de transport	3 496	3 115		6 611
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 772	1 011	955	20 828
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	230 867	24 100	14 269	240 698
ACTIF IMMOBILISE	240 753	24 100	14 269	250 584

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 868 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	1 150		1 150
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>			
<i>Autres</i>	10 418	10 418	
<i>Charges constatées d'avance</i>	8 300	8 300	
Total	19 868	18 718	1 150
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>					
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					
<i>Ecart de réévaluation</i>					
<i>Réserves</i>					
<i>Report à Nouveau</i>	80 832	-5 599			75 233
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	-5 599	5 599		15 657	-15 657
Situation nette	75 233			15 658	59 576
<i>Fonds propres consommables</i>					
<i>Subventions d'investissement</i>	68 437		7 500	18 819	57 118
<i>Provisions réglementées</i>					
<i>Droits de propriétaires (Commodat)</i>					
TOTAL	143 670		7 500	34 477	116 693

Provisions

Une provision a été constatée au 31 décembre 2020 au titre du risque de reversement à l'Urssaf des exonérations de cotisations patronales dont a bénéficié l'association dans le cadre des mesures exceptionnelles Covid-19, compte tenu du maintien des subventions publiques perçues par l'association sur la même période.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 94 456 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 267	1 267		
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	13 740	13 740		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	41 292	41 292		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	38 158	38 158		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	94 456	94 456		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Factures à recevoir</i>	6 435
<i>Dettes prov./ congés</i>	16 932
<i>Charges Soc/Congés payés</i>	4 799
Total	28 166

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	8 300		
Total	8 300		


Tableau des subventions d'investissement
Tableau des subventions d'investissements

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Subventions d'investissement				
TOTAL Montant nominal	175 684	7 500		183 184
TOTAL Quotes-parts virées au résultat	107 247	18 819		126 066

Tableau des fonds dédiés

Tableau variation des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
Contrat PAG 2019	1 636		1 636				
PAG 2021/2022 Les Cosmogonies	2 895		2 895				
Contrat Ville 2021	3 692		3 692				
Atelier primo arrivants 2020	9 009		9 009				
ESAT Mardeuil 2020	1 539		1 539				
Atelier Les Cèdres 2020	4 066		4 066				
Report Spectacles 2020	23 468		23 468				
Reports Spectacles 2021	57 581		40 787			16 794	
Reports Spectacles 2022		14 538				14 538	
IME Ville En Selve 2021	4 632		1 198			3 434	
EHPAD D'Epemay 2021	4 499		3 283			1 216	
Atelier Primo-arrivants 2022/2023		5 657				5 657	
PAG 2022/2023		2 829				2 829	
Contrat Ville 2022/2023		3 673				3 673	
EHPAD D'Epemay 2022/2023		11 018				11 018	
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Projet 1							
Projet 2							
Ressources liées à la générosité du public(1)							
Projet 1							
Projet 2							
TOTAL	113 017	37 715	91 573			59 159	

(1) les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Un commentaire sur les reports de spectacles est apporté dans le paragraphe des faits caractéristiques.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
<i>Recettes bar</i>	701
<i>Recettes billetterie</i>	125 463
<i>Subventions</i>	689 903
<i>Dons et sponsoring</i>	7 517
TOTAL	823 584

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 815 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
<i>Concours publics</i>						
<i>Subventions d'exploitation</i>		3 359	666 681		19 863	689 903
<i>Subventions d'équilibre</i>						
<i>Subventions d'investissement</i>			18 819			18 819
						708 723

Charges et Produits exceptionnels

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	4 444	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		14
<i>Subventions d'investissement virées au résultat</i>		18 819
<i>Charges sur exercices antérieurs</i>	2 970	
TOTAL	7 414	18 833

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10,72 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
<i>Cadres</i>	2	1	3	3
<i>Employés</i>	1	7	8	8
<i>Ouvriers</i>				
<i>Contrat Emploi Solidarité</i>				
<i>Contrat de Qualification</i>				
<i>Contrat Retour Emploi</i>				
<i>Contrat initiative Emploi</i>				
Total	3	8	11	11

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Nous n'avons recensé aucun cadre dirigeant visé par les dispositions de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite n'est pas significatif. Ce montant n'est pas comptabilisé.

Contributions volontaires

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

Autres informations

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a comptabilisé les contributions volontaires en nature suivantes :

Comme évoqué dans la description des moyens mis en oeuvre, l'association dispose de locaux mis gracieusement à disposition par la Ville d'Eprenay. Faute d'évaluation de la valeur locative de ces locaux de la part de la collectivité, aucune contribution volontaire n'a pu être comptabilisée de manière fiable. Seuls les fluides et autres charges locatives en nature ont fait l'objet d'une valorisation.

Ces contributions en nature sont comptabilisées au pied du compte de résultat et se décomposent comme suit au titre de l'exercice 2022 :

- Eau : 1882.47 €
- Electricité / Gaz théâtre : 36 182.99 €
- Electricité / gaz loges : 1 611.69 €
- Entretien bâtiments : 9 159.40 €
- Maintenance : 6 545.75 €
- Fourniture d'entretien : - €
- Primes d'assurance théâtre : 2 680.71 €
- Primes d'assurance loges : 497.05 €
- Frais de télécommunication : 362.91 €
- Rambarde de protection aluminium : 6 520.80 €

soit un total de 65 443.77 €.

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
20510000 – Logiciels	9 886		9 886	9 886
28051000 – Amortissement Logiciels		9 886	-9 886	-9 886
	9 886	9 886		
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
21541000 – Matériel Technique	187 557		187 557	180 432
21542000 – Mobilier Théâtre	5 707		5 707	5 707
21748000 – Matériel spécifique scénique	25 942		25 942	25 942
28154100 – Amortissement Mat. techni		129 052	-129 052	-111 198
28154200 – Amortissement Mob. Théâtr		5 707	-5 707	-5 707
28154800 – Amortissement matériel scénique		24 006	-24 006	-22 166
	219 206	158 764	60 442	73 009
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
21810000 – Instals, agents, amég divers	55 514		55 514	67 528
21820000 – Matériel de transport	15 576		15 576	15 576
21830000 – Matériel de bureau & inf.	17 671		17 671	18 344
21840000 – Mobilier	4 325		4 325	4 606
28181000 – Amortis.Inst. Agencements		54 495	-54 495	-67 528
28182000 – Amort.matériel transport		6 611	-6 611	-3 496
28183000 – Amort. Mat. Infor. Bureau		17 135	-17 135	-17 028
28184000 – Amort. Mobilier Bureau		3 693	-3 693	-3 744
	93 086	81 934	11 152	14 258
Immobilisations financières				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
27180000 – Titres immobilisés	4 941		4 941	4 926
	4 941		4 941	4 926
<i>Autres immobilisations financières</i>				
27500000 – Dépôts & caution. versés	1 150		1 150	1 150
	1 150		1 150	1 150
Total I	328 268	250 584	77 684	93 344
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Autres créances</i>				
42100000 – Personnel – rémunérations dues				67
43791000 – Ind. journalières Cpm net	158		158	
44172500 – Subvention Onda	1 900		1 900	2 650
44173000 – Subv. C.Gal à recevoir	759		759	8 663
44174000 – Subv. Ville à recevoir	4 250		4 250	
44566000 – Tva sur biens et services				728
44566100 – Tva sur prestations services	127		127	651
44583000 – Crédit tva à rembourser	3 224		3 224	5 684
45500000 – Partenaires – comptes courants				1 044
	10 418		10 418	19 487
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>				
51120000 – Chèques à encaisser	1 117		1 117	152

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
51211000 – Société générale	12 337		12 337	14 642
51211100 – Cpte Livret – Société Générale	160 306		160 306	126 710
51211200 – Cpte livret – Crédit Coopérati	13 005		13 005	32 959
51212000 – Banque Crédit Coopératif	23 671		23 671	96 022
53100000 – Caisse siège social	400		400	533
54100002 – Régie Régisseur général	74		74	53
	210 910		210 910	271 069
Charges constatées d'avance				
48610000 – Charges constatées d'avance	8 300		8 300	18 479
	8 300		8 300	18 479
Total II	229 628		229 628	309 035
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	557 896	250 584	307 312	402 379

Bilan détaillé

PASSIF

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
FONDS PROPRES		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
11900000 – Report à nouveau	75 233	80 832
	75 233	80 832
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 657	-5 599
Situation nette (sous-total)	59 576	75 233
<i>Subventions d'investissement</i>		
13100000 – Subv. d'invest. Ville	160 834	160 834
13110000 – Subv invest Ville Epernay 2020	7 500	7 500
13110100 – Subv invest Ville Epernay 2021	7 350	7 350
13110200 – Subv invest Ville Epernay 2022	7 500	
13900000 – Reint subv invest Ville	-121 004	-105 382
13910000 – Subv invest 2020 inscrite en résult	-3 146	-1 792
13910100 – Subv invest 2021 inscrite en résult	-1 690	-73
13910200 – Subv invest 2022 inscrite en résult	-225	
	57 118	68 437
Total I	116 693	143 670
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
<i>Fonds dédiés</i>		
19400000 – Affectation au projet ass	59 159	113 016
	59 159	113 016
Total II	59 159	113 016
PROVISIONS		
<i>Provisions pour risques</i>		
15180000 – Autres provisions pour risques	36 800	36 800
	36 800	36 800
Total III	36 800	36 800
DETTES		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
54100000 – Caisse Régie Globale		152
54100006 – Régie Lacour Mathilde		24
54100020 – Régie Dufour Christian	1 267	18
	1 267	194
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
45800000 – Sep Amis de la musique	1 612	
	1 612	
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
41914000 – Chèque Cadeau	204	100
	204	100
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
40100000 – Fournisseurs	7 305	16 165
40811000 – Factures à recevoir	6 435	8 364
	13 740	24 529
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
42820000 – Dettes prov./ congés	16 932	13 333
43110000 – Urssaf & Assédic	10 413	23 569
43710000 – Audiens/Congés spectacle	4 283	4 150

Bilan détaillé

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
43720000 – Pôle emploi Garp	435	605
43730000 – Afdas	1 039	4 214
43731000 – Apds (taxe apprentissage)	341	1 230
43740000 – Fnas	1 749	1 689
43781000 – Cmb (Médecine du Travail)	208	189
43861000 – Charges Soc/Congés payés	4 799	3 859
44210000 – Trésor Public – PAS	816	576
44571100 – Tva collectée 2.10 %		1
44587400 – Tva s/subv à recevoir	276	233
	41 292	53 647
Autres dettes		
41100000 – Usagers	36 546	28 273
46700000 – Autres comptes débiteurs/créditeurs		2 050
	36 546	30 323
Produits constatés d'avance		
48710000 – Produits constatés d'avance		100
		100
Total IV	94 660	108 893
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	307 312	402 379

Compte de résultat détaillé

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de biens</i>		
70710000 – Recettes bar	780	502
70710900 – Tva sur recettes bar	-79	-47
	701	455
<i>Ventes de prestations de services</i>		
70610000 – Recettes cessions	551	
70619000 – Tva 5.50% sur recette cession	-29	
70620000 – Recettes de coréalisation	528	
70629000 – Tva 5.50% sur recettes coréali	-28	
70642000 – Ateliers et stages	4 070	4 350
70642900 – Tva 20% ateliers et stages	-678	-725
70651000 – Billetterie à 2,10 %	78 808	39 022
70651900 – Tva 2,10% sur billetterie	-1 621	-803
70652000 – Billetterie à 5,50 %	9 591	1 892
70652900 – TVA 5,50% sur billetterie	-500	-99
70680000 – Autres prestations de service	7 635	2 141
70680900 – Tva 20% sur autres prestations	-1 273	-357
70681000 – Prestations services 5.50%	528	
70681900 – Tva 5.50% sur presta services	-28	
70682000 – Prestations scolaires exo tva	3 842	1 942
70684000 – Commercialisation des espaces	28 880	
70684900 – Tva 20% sur commercialisations	-4 813	
70965100 – Annulation produit billetterie 2.10		-49
	125 463	47 314
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		
74112100 – DDETSPP – Contrat de ville	1 069	1 000
74113000 – Subv. Drac complément de prix	20 000	20 000
74113900 – Tva sur Subv Drac complt prix	-411	-411
74114000 – Subv Drac Education Artistique	12 383	16 131
74114100 – DRAC – Contrat de ville	2 000	
74117000 – Subv. DDETSPP cohésion sociale	2 290	
74118000 – Subv. Agence Régionale de Santé	14 966	
74121000 – Subv. Région complément prix	80 000	80 000
74121900 – Tva sur subv Région complt pri	-1 645	-1 645
74131000 – Subv. Départ. complément prix	26 942	31 000
74131090 – Tva sur Subv. Dépt complt prix	-554	
74131200 – Subv. Dépt milieu rural	1 180	1 200
74131290 – Tva sur Subv. Dépt milieu rura	-24	
74131900 – tva sur subv. Dépt complt prix		-662
74132000 – Subv. Départ. jeune public	7 479	8 663
74132900 – Tva sur Subv Départ jeune publ	-154	-178
74141000 – Subv. Ville complément prix	511 000	456 484
74141900 – Tva sur Subv Ville complt prix	-10 510	-9 389
74142100 – Ville – Contrat de Ville	750	3 300
74143000 – Subv. Ville Epernay Spectacle	15 000	11 000
74143900 – Tva sur Subv. Ville E.Spectacl	-782	-573
74144000 – Subv. Ville Autres	4 250	
74144900 – Tva sur Subv Ville autres	-222	
74193000 – Onda	5 000	10 200

Compte de résultat détaillé

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
74193900 – Tva 2.10% sur Onda	-103	-210
	689 903	625 908
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
75410000 – Dons manuels	117	3 617
75420000 – Mécénats	7 400	4 400
	7 517	8 017
<i>Dont Dons manuels</i>	117	3 617
<i>Dont Mécénats</i>	7 400	4 400
<i>Contributions financières</i>		
75500000 – Quote-part/op.en commun	25 188	28 144
	25 188	28 144
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		
79130000 – Transfert de charges d'exploitation	429	167
	429	167
<i>Utilisation des fonds dédiés</i>		
78900000 – Engagement Réalisé	100 703	94 641
	100 703	94 641
<i>Autres produits</i>		
75800000 – Produits div.gestion courante	169	78
	169	78
Total I	950 073	804 724
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>		
60710000 – Approvisionnement du bar	1 310	918
	1 310	918
<i>Autres achats et charges externes</i>		
60411000 – Achats de spectacles	176 359	131 126
60411200 – Défraiements de spectacle	7 541	6 209
60412000 – Coproduction	12 000	8 000
60612000 – Carburant	679	592
60631000 – Petit outillage	5 244	5 201
60632000 – Petit matériel électrique	1 725	1 378
60633000 – Produits d'entretien	968	976
60641000 – Fournitures de bureau	1 542	1 201
60641100 – Photocopies	1 402	1 187
60641300 – Fournitures Informatiques	2 270	3 152
60642000 – Fournitures billetterie	430	922
60651000 – Décors Meubles et accessoires	838	3 687
60681000 – Linge et vêtements travail	62	214
60688000 – Divers buffet	1 275	1 696
61110000 – Sous-traitance générale	4 464	6 665
61322000 – Locations immobilières		79
61351000 – Locations matériels spectacle	10 827	16 532
61352000 – Locations de véhicules	578	
61353000 – Location matériel Bureau	4 511	3 870
61551000 – Entretien répar.matériel	2 103	263
61560000 – Maintenance	9 110	6 055
61600000 – Primes d'assurance	12 949	12 401
61810000 – Documentation générale	1 080	947
62120000 – Personnel intérimaire	1 374	564
62130000 – Prestations artistiques	36 800	18 128
62263000 – Honoraires cabinet comptable	11 815	14 721

Compte de résultat détaillé

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
62268000 – Autres honoraires		2 426
62310000 – Annonces & insertions	290	860
62320000 – Publicité des spectacles	14 597	11 463
62340000 – Cadeaux	182	196
62410000 – Transports sur achats	2 415	1 553
62450000 – Transport des décors	9 917	5 354
62511000 – Dépl.intermittent		112
62511100 – Dépl Administration	1 237	685
62512000 – Dépl. Communication	460	250
62513000 – Dépl. Technique	219	204
62514000 – Dépl. Artistique	20 544	17 949
62561000 – Héberg. Administration	82	
62562000 – Héberg. Communication	315	
62563000 – Héberg. Technique		65
62564000 – Héberg. Artistique	16 598	12 201
62570000 – Réception	3 609	1 751
62610000 – Affranchissement	4 155	4 778
62620000 – Télécommunication	4 730	6 014
62710000 – Services bancaires	1 075	1 078
62720000 – Commissions sur CB	588	380
62810000 – Adhésions / Cotisations	1 687	1 557
62880000 – Autres services	96	
	390 744	314 643
Impôts, taxes et versements assimilés		
63120000 – Taxe d'apprentissage	2 867	2 160
63330000 – Afdas	5 482	4 535
63513000 – Collecte déchets	1 766	932
	10 115	7 627
Salaires et traitements		
64110000 – Salaires	375 184	312 461
64120000 – Congés payés	3 599	-2 416
64140000 – Indemnités et avantages divers		5 002
64141000 – Défraiements	1 645	1 354
64141100 – Indemnité transport	2 917	2 173
64142000 – Indemnité licenciement		671
64143000 – Avantages divers	1 400	1 400
64148000 – Indemnité Rupture Conventionne	2 017	
	386 761	320 645
Charges sociales		
64515000 – Urssaf	45 512	18 752
64525000 – Audiens	22 866	21 145
64545000 – Pôle emploi Permanents	9 478	9 068
64546000 – Pôle emploi intermittent	4 516	2 201
64551000 – Charges sociales sur congés	940	-1 171
64585000 – Fnas	6 379	5 359
64596000 – Congés Spectacles	10 351	5 643
64755000 – Médecine travail Permanents	2 272	1 573
64756000 – Médecine travail Non Permanent	208	189
	102 521	62 759
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
68112000 – Immo.corp. : dot.amort.	24 100	26 648
	24 100	26 648

Compte de résultat détaillé

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Reports en fonds dédiés		
68900000 – Engagement à réaliser	46 846	77 299
	46 846	77 299
Autres charges		
65160000 – Droits d'auteur	15 377	12 095
65800000 – Charges diverses gestion coura	40	6
	15 417	12 102
Total II	977 814	822 640
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)	-27 741	-17 916
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés		
76800000 – Autres produits financier	667	172
	667	172
Total III	667	172
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
66160000 – Intérêts bancaires	1	
	1	
Total IV	1	
2. RESULTAT FINANCIER (III–IV)	666	172
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV)	-27 075	-17 744
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
77180000 – Autres produits exceptionnels	14	4 506
	14	4 506
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
77700000 – Subv.invest/résultat exe.	18 819	21 046
	18 819	21 046
Total V	18 833	25 551
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
67180000 – Autres charges exceptionnelles	4 444	12 177
67200000 – Charges except.s/exerc.antérie	2 971	1 230
	7 415	13 407
Total VI	7 415	13 407
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V–VI)	11 418	12 144
Total des produits (I+III+V)	969 572	830 448
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	985 230	836 047
EXCEDENT OU DEFICIT	-15 657	-5 599

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2023**

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASSOCIATION LE SALMANAZAR	
SIRET	3 8 9 7 8 2 2 1 0 0 0 0 2 2
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
1 PLACE MENDES FRANCE 51200 EPERNAY	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Arts du spectacle vivant	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	--------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	15 657
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-1-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : BOUVET Jean-François			
2 rue Léger Bertin 51201 EPERNAY Cedex			Tél : 0326541190
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	7 400
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	2 . 00

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LE SALMANAZAR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		1 PLACE MENDES FRANCE 51200 EPERNAY		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*		3 8 9 7 8 2 2 1 0 0 0 0 2 2		Néant <input type="checkbox"/>		*			
				Exercice N clos le,		31/12/2022			
				Brut		Amortissements, provisions			
				1		2			
						Net			
						3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		9 886		AG	
		Fonds commercial (1)		AH				AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ				AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL				AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN				AO	
		Constructions		AP				AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		219 205		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		93 085		AU	
		Immobilisations en cours		AV				AW	
		Avances et acomptes		AX				AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS				CT	
		Autres participations		CU				CV	
		Créances rattachées à des participations		BB				BC	
		Autres titres immobilisés		BD		4 941		BE	
Prêts		BF				BG			
Autres immobilisations financières*		BH		1 150		BI			
TOTAL (II)		BJ		328 268		BK			
						250 584			
						77 684			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY			
		Autres créances (3)		BZ		10 417		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE			
Disponibilités		CF		210 910		CG			
						210 910			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		8 299		CI		
	TOTAL (III)		CJ		229 627		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		557 896		IA		
						250 584			
						307 312			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR			
CP									
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LE SALMANAZAR		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	75 232
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(15 657)
	Subventions d'investissement			DJ	57 117
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	116 693
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	59 159
	TOTAL (II)			DO	59 159
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	36 800
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	36 800
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 266
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 611
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	204
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 739
	Dettes fiscales et sociales			DY	41 291
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	36 546
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	94 659	
Ecart de conversion passif*			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	307 312	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	94 455	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 266	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE SALMANAZAR		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	701	FB	FC	701	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	125 462	FH	FI	125 462	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	126 164	FK	FL	126 164	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	689 903	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	429	
	Autres produits (1) (11)				FQ	133 576	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	950 072
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 310	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	390 743	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	10 115	
	Salaires et traitements*				FY	386 760	
	Charges sociales (10)				FZ	102 520	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	24 099
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				GE	62 263		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	977 814	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(27 741)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	666	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	666	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	665	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(27 075)	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes		2 970		2 970
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL		2 970		2 970
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	}	biens		
		services		
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LE SALMANAZAR		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	13	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	18 819	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	18 832	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	7 414	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 414	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	11 418	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	969 572	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	985 229	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(15 657)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	2 970
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	429
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	15 377	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				4 443		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					13	
Subventions d'investissement virées au résultat					18 819	
Charges sur exercices antérieurs				2 970		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	
Autres achats et charges externes				2 970		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LE SALMANAZAR

Néant *

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	9 886	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	212 080	KT	KU	7 125
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	67 528	KW	KX	1 300
		Matériel de transport*				KY	15 575	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	22 950	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III					LN	318 134	LO	LP	8 425
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T
Autres participations					8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés					IP	4 925	IR	IS	15	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 150	IU	IV		
TOTAL IV					LQ	6 075	LR	LS	15	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	334 096	ØH	ØJ	8 440	
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	LV	LW	IX	9 886	
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS	MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML	219 205	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU	MM	MN	MO	55 514	
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR	15 575	
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU	21 995		
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF		
TOTAL III				IY	NG	NH	NI	14 268		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations				IØ	ØX	ØY	ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1	2B	2C	2D	4 941	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	2G	1 150	
	TOTAL IV				I3	NJ	NK	2H	6 091	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	ØM	328 268		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE SALMANAZAR

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION LE SALMANAZAR</u>										Néant <input type="checkbox"/> *													
CADRE A																							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN											
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ											
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH											
TOTAL I			RK			RM			RN			RO											
Terrains			PI			PJ			PK			PL											
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO											
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU								
Installations techniques, matériel et outillage industriels			Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX											
			Autres immobilisations corporelles			Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD			QE			QF								
			Matériel de transport			QH			QI			QJ											
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN			QO								
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS											
			TOTAL II			QU			QV			QW			QX								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			QN			QP			QQ			QR											
			240 752			24 099			14 269			250 584											
CADRE B																							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																							
Immobiliations amortissables																							
DOTATIONS																							
REPRISES																							
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																							
Colonne 1 Différentiel de durée et autres																							
Colonne 2 Mode dégressif																							
Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel																							
Colonne 4 Différentiel de durée et autres																							
Colonne 5 Mode dégressif																							
Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																							
Frais établissements																							
Fonds commercial																							
Autres immob. incorporelles																							
TOTAL I																							
Terrains																							
Constructions												Sur sol propre											
												Sur sol d'autrui											
Autres immobilisations corporelles												Inst. gales, agenc. et am. des const.											
												Inst. techniques mat. et outillage											
												Inst. gales, agenc. am. divers											
												Matériel de transport											
												Mat. bureau et inform. mobilier											
												Emballages récup. et divers											
TOTAL II																							
Frais d'acquisition de titres de participation																							
TOTAL III																							
Total général (I+II+III)																							
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)																							
Total général non ventilé (NS+NT+NU)																							
Total général non ventilé (NW-NY)																							
CADRE C																							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*																							
Montant net au début de l'exercice																							
Augmentations																							
Dotations de l'exercice aux amortissements																							
Montant net à la fin de l'exercice																							
Frais d'émission d'emprunt à étaler																							
Primes de remboursement des obligations																							
Z9																							
SP																							
Z8																							
SR																							

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice	Correction +	Correction -	Total
		A	B	C	A + B - C
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		9 886			9 886
TOTAL I		9 886			9 886
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		139 070			139 070
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	67 528			67 528
	Matériel de transport	3 495			3 495
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 771			20 771
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL II		230 866			230 866
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		240 752			240 752
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LE SALMANAZAR

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	36 800	5W		5X		5Y	36 800
TOTAL II		5Z	36 800	TV		TW		TX	36 800
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	36 800	UB		UC		UD	36 800
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF			
				UG		UH			
				UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN						
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US						
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	1 150			1 150		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	157	157						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 351	3 351					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	6 909	6 909					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	8 299	8 299						
TOTAUX			VT	19 867	VU	18 717	VV	1 150			
RENVIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 266	1 266						
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 739	13 739							
Personnel et comptes rattachés		8C	16 931	16 931							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 267	23 267							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	276	276						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	816	816						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 611	1 611							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	36 546	36 546							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	94 455	VZ	94 455					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE SALMANAZAR		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2022					
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW			
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
		- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme				WN			
	- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ			
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3				
TOTAL I					WR				
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
		- imposées au taux de 0 %				WH			
		- imposées au taux de 19 %				WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY			
	Majoration d'amortissement*					XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	XG			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI				
bénéfice (I moins II)									
déficit (II moins I)						XJ 15 657			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	XO 15 657			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION LE SALMANAZAR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	33 520
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)	K6	33 520
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	15 657
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	49 177
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	21 731
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
* Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION LE SALMANAZAR</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	80 832	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale		ZB				
							- Autres réserves		ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(5 599)		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I			ØF	75 232		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	75 232			
										TOTAL II		ZH	75 232
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7				YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	200 364				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	4 511			XQ	15 915				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	38 174				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	11 815				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	1 687			ST	124 474				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	390 743				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS				9Z	10 115				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	10 115				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	23 397				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	31 629				
DIVERS	- Montant brut des salaires *							ØB	375 206				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%				
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE SALMANAZAR

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Installations, agencements	13 313	13 313		
	2	Matériel de bureau	673	673		
	3	Mobilier	281	281		
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B)	(C)		
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE SALMANAZAR

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE SALMANAZAR	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE SALMANAZAR Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	11
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
-----------------------------	-----------------------------	----	--

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF) SA

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).
 (*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegrid Group

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. II au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1 (1)
1Néant *N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 3 8 9 7 8 2 2 1 0 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION LE SALMANAZAR

ADRESSE (voie) 1 PLACE MENDES FRANCE

CODE POSTAL 51200 VILLE EPERNAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 **I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 3 8 9 7 8 2 2 1 0 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION LE SALMANAZAR

ADRESSE (voie) 1 PLACE MENDES FRANCE

CODE POSTAL 51200 VILLE EPERNAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032